

Le fait du jour → Auvergne

Six ans d'enquête

Après six ans d'information judiciaire, le procès Toury s'ouvre, lundi, devant le tribunal correctionnel de Clermont-Ferrand. Il devrait durer toute la semaine.

Un chiffre

90 millions d'euros. C'est le préjudice estimé des onze banques parties civiles au procès Toury dont 20 millions d'euros pour une seule banque.

Escroquerie

Jean Toury et sa sœur Annette sont notamment poursuivis pour escroquerie, banqueroute, abus de biens sociaux, présentation de bilans inexacts, distribution de dividendes fictifs.

PROCÈS À CLERMONT ■ Neuf personnes poursuivies et onze banques victimes devant le tribunal correctionnel

Laiterie Toury : vers l'autopsie d'une chute

La laiterie Toury, c'était un géant de la filière lait en Auvergne. Ses pieds d'argile ont cédé en 2007. Les dirigeants ont-ils eu recours à l'escroquerie pour tenter d'éviter sa chute ? Le procès s'ouvre lundi à Clermont-Ferrand.

Cécile Bergougnot

cecile.bergougnot@centrefrance.com



LAIT. Toury en 2007 : 230 M€ de chiffre d'affaires, neuf sociétés dans les domaines d'activité des produits laitiers et du jus de fruit, 500 salariés, 850 producteurs directs de lait, plus du triple en indirect, 3,5 millions de litres de lait traités par semaine rien qu'à Theix et à Tallendé... PHOTO ARCHIVES LA MONTAGNE

De la laiterie Toury, il ne reste qu'un nom. Et une blessure à peine refermée six ans plus tard.

La fin de ce géant de la filière lait auvergnate, via un redressement judiciaire en 2007, s'est déroulée dans la douleur.

Toury, dont le siège social était à Theix (Puy-de-Dôme), c'était neuf sociétés - pas toutes en Auvergne - 500 salariés, 850 producteurs directs de lait. C'était aussi une success-story familiale : quatre générations depuis la création en 1916. À la mort de Michel Toury, en 2003, Jean et Annette, le frère et la sœur, gèrent « la maison ». Ont-ils eu recours à l'escroquerie pour éviter le pire ? Le procès s'ouvre, lundi, à Clermont-Ferrand.

1 Neuf prévenus. Aux côtés de Jean Toury, 64 ans, et de sa sœur, Annette Montfollet, 60 ans, comparaissent trois anciens cadres dans les services ressources humaines, administratif et informatique de l'entreprise. En marge, quatre autres personnes sont aussi convoqués à la barre pour faux et usage de faux.

2 Les charges. Escroquerie, banqueroute, abus de biens sociaux, bilans inexacts, distribution de dividendes fictifs... Les deux principaux prévenus encourrent entre cinq et sept ans de prison. L'enjeu de ce procès sera aussi de savoir quelle obligation leur sera faite d'indemniser les victimes ?

3 Près de 90 M€ de préjudice. L'enquête estime le détournement total à 88.952.000 €. La défense entend contester ce chiffre.

4 Onze parties civiles. Quinze victimes ont été identifiées au cours de l'instruction dirigée par Jean-Christophe Riboulet. Il s'agit d'établissements bancaires. Onze se sont portés partie civile et seront présents au procès dont par exemple la Sarl Rabobank international, le Crédit agricole, HSBC, la Banque Palatine, CIC Lyonnaise de Banque...

5 Le mode opératoire. La justice reproche aux ex-dirigeants d'avoir utilisé plusieurs fois des bordereaux de cession. Lorsque Toury effectuait ses livraisons dans une grande surface, plutôt que d'attendre le paiement par

l'entreprise, la laiterie pouvait céder cette créance à une banque. C'est légal. Mais l'enquête l'incrimine parce qu'elle aurait vendu à nouveau ces bordereaux à d'autres banques, parfois à la même d'ailleurs. Toury aurait ainsi encaissé l'argent des banques, lesquelles ne voyaient jamais venir le paiement d'origine. Pour cause. Ce mode opératoire va être décortiqué par le tribunal. Il doit en vérifier la réalité, établir avec certitude la responsabilité des prévenus et évaluer, à son tour, le montant du préjudice.

6 Six ans d'enquête. Sur le bureau du tribunal : 83 tomes, six ans d'une enquête de police judiciaire. Tout commence au moment du redressement judiciaire, en 2007. Constatant des ir-

régularités dans les bilans de la laiterie Toury, les liquidateurs judiciaires font un signalement au procureur de la République de Clermont-Ferrand. Une information judiciaire contre X est ouverte le 27 avril 2007. Le 9 octobre 2008, Jean Toury et sa sœur Annette sont mis en examen. Au total, dix-neuf personnes ont été mises en examen. Dix ont bénéficié d'un non-lieu.

7 Lundi. Le procès devrait durer cinq jours. Le tribunal sera présidé par Nathalie Riomet, le ministère public sera représenté par le procureur adjoint Alain Durand. L'avocat clermontois Philippe Collet défendra les intérêts de Jean Toury. Jean-François Canis assurera la défense d'Annette Montfollet. Les trois salariés de Toury et les quatre exploi-

tants agricoles seront défendus par Élisabeth Grabli et Jennifer Tervil (barreau de Paris), Jérôme Langlais, Michel-Antoine Sibaud et Nathalie Tixier (Clermont-Fd). Les banques seront représentées par les Clermontois Pierre Lacroix, Brigitte Limagne, Gilles-Jean et Renaud Portejoie et François Vignancour et des avocats parisiens.

8 En défense. Sans dévoiler les lignes de défense, l'absence d'enrichissement personnel devrait être plaidée. L'argent aurait servi à renflouer la trésorerie du groupe pour « la poursuite de l'activité ». « Il n'y a pas eu de licenciements et tous les producteurs de lait ont été payés », déclarait déjà M^e Collet en octobre 2008. Des propos repris depuis par M^e Canis. ■

Jean et Annette Toury ont tout tenté pour faire annuler la reprise

Le 3 avril 2007, le groupe Toury est mis en redressement judiciaire. Il y a neuf repreneurs.

Le 5 mai 2007, le tribunal de commerce de Clermont-Ferrand tranche, pour 48 millions d'euros, en faveur d'un quatuor Dischamp, Leche, Pascual, Glac et Vitagermine. Les quatre repreneurs se partagent les neuf sociétés du groupe. Lactalis fait partie des déçus. Et dénonce « des violations des dispositions de la loi ». Le ministère public renonce à faire appel, pas Jean Toury. L'affaire est audenciée le 13 juin 2007 à la cour d'appel de Riom. Le 29 juin, la juridiction

déclare « irrecevables » les appels interjetés par les dirigeants de Toury pour défaut d'intérêt à agir. Irrecevable aussi les demandes de Lactalis. Un pourvoi est formé en cassation.

En octobre 2008, la société de Theix, qui peine à retrouver l'équilibre, tourne définitivement la page du groupe Toury. Elle change de nom pour devenir la Société laitière des volcans d'Auvergne. Le 14 novembre, alors que Jean et Annette Toury viennent d'être mis en examen dans le volet pénal de l'affaire, la Cour de cassation rejette leur pourvoi. ■

Guide de la prévention des déchets

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS DU 16 AU 23 NOVEMBRE 2013

Ensemble, réduisons nos déchets

Le Guide de la prévention des déchets et un autocollant STOP PUB sont disponibles auprès des syndicats de collecte, des mairies et à l'accueil du Conseil général (04 73 42 02 46) ou sur les sites : www.puydedome.fr/dechets www.moinsdedechets.com

PUY-DE-DÔME CONSEIL GÉNÉRAL